

Projet d'établissement 2009-2013 : Collège Arthur RIMBAUD, Charleville-Mézières

Préambule :

Données générales :

Le collège Arthur Rimbaud situé au centre de Charleville-Mézières accueille les élèves de deux écoles de la ville (Kennedy – Jean Jaurès et Henri Thomas) et de quatre villages situés aux alentours (Gernelle, La Grandville, Montcy Notre Dame et Aiglemont). Le collège permet l'accès à l'internat. Il dispose d'une section sportive natation et d'une section européenne anglais. La classe relais du département est implantée dans l'établissement.

Démographie scolaire :

Effectifs :

Collège :

	2006	2007	2008	2009
6 ^{ème}	106	92	82	98
5 ^{ème}	115	104	99	81
4 ^{ème}	114	110	106	101
3 ^{ème}	103	109	102	95
Collège	438	415	389	375

Dérogations entrantes : 39 (22 en 6^{ème} ; 4 en 5^{ème} ; 8 en 4^{ème} ; 5 en 3^{ème}) à la rentrée 2008. Rentrée 2009 : 24 en 6^{ème} ; 12 en 4^{ème} ; 5 en 3^{ème} ; soit 41.

Classe relais :

En 2008.2009 : De 3 à 9 élèves selon les sessions

Internat :

	Filles	Garçons	Total
2007.2008	1	8	9
2008.2009	7	9	16
2009.2010	3	7	10

Sociologie de l'établissement :

Pourcentage de catégories socio-professionnelles :

	P.C.S.							
	2004				2008			
	FA A	FA B	MO FA	DE FA	FA A	FA B	MO FA	DE FA
Rimbaud	21.7	22.7	21.5	34.2	25.4	14.9	24.1	35.6
CHAR.MEZ	11.6	12.5	21.2	54.7	12.2	11.7	22.4	53.7
Ardennes	9.2	11.4	21.2	58.2	9.6	11.6	21.3	54.6

% PCS défavorisées par classe – Année 2008 (source ipes)

	Collège Rimbaud		Académie	France
	Effectif	% PCS DEF	% PCS DEF	% PCS DEF
6ème	82	32.9	44.6	34.9
5ème	99	39.4	45	34.7
4ème	105	32.4	44.6	34.8
3ème	104	31.7	43.5	34.2
Total collège	390	34.1	44.6	34.8

Budget 2009 de l'établissement : 340180.16€

Crédits pédagogiques et vie scolaire globalisés 2009 : 12520.99

Actions volontaires du Conseil Général : 8818€ + 2 formations PSC1 (20 élèves).

Personnels :

Direction : 2

Vie scolaire : 1 CPE (affecté à l'année depuis 5 ans en raison des affectations provisoires obtenues par la titulaire du poste)

1 professeur documentaliste

Assistants d'éducation : 6 dont un est rattaché à la classe relais.

Assistant pédagogique : 0.5 depuis 2008.

Personnels ATOSS : 1 gestionnaire

2 secrétaires

1 infirmière scolaire

Adjointes techniques territoriales : 11 postes.

Personnels enseignants : en 2008.2009

	Collège Arthur Rimbaud	Académie	France
Nombre d'enseignants	33	32.6	34.8
% Femmes	54.5	62.7	63.7
% Professeurs Agrégés	3	4.3	5.1
% Professeurs Certifiés	75.8	70.1	71.8
% PEGC	6.1	6.5	4.9
% Professeurs L.P.	8.9	2.2	1.7
% Temps partiel	6.1	9	9.7
% 25-29 ans	15.2	15.5	13
% 30-39 ans	36.4	32.8	33
% 40-49 ans	15.2	19.9	21.5
% 50-54 ans	21.2	11.4	11.4
% 55 ans et plus	12.1	17.4	19.2

Indicateurs de réussite scolaire :

	Juin 2007	Juin 2008	Juillet 2009
Taux d'accès 6ème-3ème	75.6	81	
% réussite DNB	87.2	81.82	72
% orientation 2de GT	64.4	65.8	61

Données de base de l'établissement :

A/ Vie scolaire :

- Pilotage du service Vie Scolaire par un C.P.E. nommé annuellement, donc manque d'ancrage d'une réelle continuité du service.
- Assistants d'éducation en nombre limité sur le service d'externat qui nécessite une optimisation du déploiement de leurs compétences sur le pôle vie scolaire afin de couvrir toutes les missions de surveillance avec efficience.
- Cadre des obligations édictées par le règlement intérieur ayant trop peu de sens auprès d'un nombre croissant d'élèves qui font preuve d'incivilités (brutalités, insultes, rixes) et de manquements aux obligations scolaires (oublis de matériels scolaires, devoirs non faits ou non rendus, etc.) : nombre important et inefficace des retenues, 183 sanctions prononcées en 2008.2009 dont 8 conseils de discipline.
- Peu d'absentéisme scolaire mais une progression des absences qualifiables de « confort » de la 6^{ème} à la 3^{ème} (en 2008.2009 : 6^{ème} : 2.84% ; 5^{ème} : 3.74% ; 4^{ème} : 4.39% ; 3^{ème} : 5.44%)
- Ouverture culturelle trop minimale et non exploitation des structures à proximité du collège.
- Image dégradée du collège ayant des conséquences néfastes dans le cadre du partenariat avec les parents d'élèves qui s'avère plus conflictuel que constructif.

B/ Orientation :

- Orientations en seconde GT généralement au dessus de la moyenne départementale : 65.8% en 2008 (58.2% Ardennes)- 61% en 2009 (59.04% Ardennes). Les demandes des familles (69.4% en 2008 – 63% en 2009) sont supérieures aux décisions.
- Déploiement d'actions de construction du parcours d'orientation au niveau 3^{ème} : ODP, stages en entreprises avec entretiens de restitution, entretiens individuels, interventions de la conseillère d'orientation psychologue, etc.

C/ Pratiques pédagogiques :

- Travail d'équipes pédagogiques avec harmonisation des pratiques à généraliser à toutes les disciplines et dans une logique interdisciplinaire.
- Problématique de la gestion et prise en charge de l'hétérogénéité scolaire exprimée dans ses extrêmes.
- Dispositifs d'aide et de soutien aux élèves en difficulté quasi exclusivement déployés au niveau 6^{ème} (ATP, PPRE, accompagnement éducatif).
- Classe relais qui met en œuvre des stratégies pédagogiques et éducatives spécifiques mais cette structure demeure encore isolée dans le fonctionnement global du collège.

D/ Résultats :

- Dès l'entrée en 6ème, un nombre conséquent d'élèves (10.9% en mathématiques et 14.6% en français en 2008) se trouvent en grande difficulté avérée à l'appui des évaluations.
- Résultats au DNB traditionnellement au-dessus de la moyenne départementale :

	2006	2007	2008	2009
Rimbaud	73	87.2	81.82	72
Ardennes	74.2	78.6	75.77	76.73

- Acquis des élèves en langues vivantes étrangères perfectibles par la consolidation des dispositifs de validation des compétences en langues : Niveau A2 validé par 81% des élèves en 3ème en 2009 (85.5% en 2008).
- B2i collège validé par la totalité des élèves. Une appropriation de la validation des compétences par l'ensemble des disciplines est en voie de construction avec la coordination et le suivi des professeurs de technologie.

Analyse de ces données :

- Le collège Arthur Rimbaud accueille une population scolaire très hétérogène qui nécessite une ingéniosité dans les adaptations pédagogiques et éducatives, au delà même des problématiques présentées par les élèves de classe relais.
- Le manque de travail commun formalisé par des espaces et temps réservés de la communauté éducative additionnée à une reproduction de la forme d'enseignement de type magistral (à défaut de cours à effectif réduit, ateliers spécifiques) n'engendre pas de dynamiques communes et partagées de stratégies de progression des résultats de tous les élèves et la volonté d'accompagner positivement les élèves dans leurs choix d'orientation.
- Le collège véhicule une image négative où les actes d'incivilités, les manquements aux obligations monopolisent les personnels au détriment d'une véritable politique éducative, où le partenariat avec les parents prend trop souvent des tonalités conflictuelles.
- Le collège n'ouvre pas suffisamment ses portes vers l'extérieur et notamment vers les infrastructures culturelles de proximité.

De ce diagnostic est né un travail de réflexion avec les personnels d'enseignement afin de tendre vers une dynamique nouvelle de travail collectif afin de construire **le collège de la réussite de tous** et par là même une « refondation » de l'image de l'établissement. La richesse des débats a démontré cette volonté commune et partagée d'apporter du « mieux être » aux élèves en répondant à la difficulté scolaire par la construction accompagnée du parcours de l'élève sur le plan de la vie scolaire mais également des résultats.

L'harmonisation des pratiques, préconisée lors de ce temps de travail, afin que chacun oeuvre dans un objectif commun à l'appui de pratiques éducatives communes devrait permettre d'améliorer la lisibilité des actions éducatives. Cette cohérence devrait participer à redonner du sens aux apprentissages pour des élèves dont un certain nombre manque de repères.

Enfin, l'ensemble des acteurs se sont accordés autour de la nécessité de construire les outils d'évaluation du projet pour permettre, dès que besoin, de l'amender et le faire évoluer très régulièrement afin que ce document devienne un outil de référence au quotidien pour tous les membres de la communauté éducative.

Cette volonté partagée a permis la construction commune du projet d'établissement ci-dessous :

Objectifs généraux du projet d'établissement 2009-2013

Faire en sorte que le collège Arthur Rimbaud de Charleville-Mézières devienne l'établissement de la réussite de tous les élèves grâce à un investissement collectif et complémentaire de l'ensemble de la communauté éducative:

- 1. Permettre la construction d'un parcours de réussite pour chacun des élèves en partenariat avec les familles et les ressources extérieures.**
- 2. Répondre à la difficulté scolaire.**
- 3. Réinstaller le collège comme lieu d'éducation encadré par l'ensemble des règles qui permettent l'apprentissage de la vie en société, de la citoyenneté,**

1. Permettre la construction d'un parcours de réussite pour chacun des élèves en partenariat avec les familles et les ressources extérieures.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'éducation à l'orientation non formalisé. • Aucun dispositif construit en matière d'orientation sur les niveaux 5ème et 4ème sauf initiatives des professeurs principaux selon les profils de classe. • Ecart de 2 à 4 points entre les voeux et décisions d'orientation. 	<p>Aider les élèves à donner sens à leur scolarité et favoriser leur réussite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des parcours au sein du collège avec un travail approfondi sur l'orientation, le projet personnel de l'élève dès le niveau 5ème. • Permettre aux élèves de construire progressivement leur parcours afin qu'ils s'approprient leur orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'établissement pour tous les professeurs principaux de 5ème, 4ème et 3ème en vue de la construction du programme annuel d'informations pour l'orientation. • Utilisation des ressources ONISEP tels que « le parcours de découverte des métiers et des formations » à l'usage des équipes éducatives. • Mise en place des outils TICE comme le webclasseur. • Ancrage de l'option découverte professionnelle 3h à l'appui de son projet pédagogique. • Ancrage des stages de découverte de métiers et formalisation des temps de restitution par les élèves. • Formalisation des entretiens individuels d'orientation. • Renforcement du partenariat avec les parents dans la construction des parcours d'orientation en les associant à chacune des étapes du dispositif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'orientation en 2de GT. • Ecart entre voeux et décisions d'orientation. • Suivi de cohorte post collège : taux de redoublement à n+1, réorientations, décrochages.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Représentations des parents peu ou pas constructives parfois frôlant l'ingérence . • Collaboration équipe éducative – pédagogique et parents pas toujours fructueuses voire parfois conflictuelle. 	<p>Consolider les partenariats avec les familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre d'améliorer les relations parents-collège. • Faire des parents des membres à part entière de la communauté éducative. • Développer les liens et le dialogue entre le collège et les familles. • Faciliter l'exercice du mandat des représentants des parents dans des objectifs d'interventions complémentaires. • Faire partager aux parents la volonté éducative de l'établissement pour qu'ils aient la possibilité d'en devenir acteur. Inclure une représentation pour qu'ils puissent apporter des suggestions/idées pour le développement de tel ou tel point, axe du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs par discipline aux parents des élèves de 6ème avant fin septembre. • Organisation des rencontres parents professeurs sous forme de rendez-vous avec les professeurs référents. Rencontres ayant pour objectif la remise et l'analyse du bulletin trimestriel à l'issue des conseils de classe du 1er et second trimestre, avec présence souhaitée de l'élève. Rencontre qui doit permettre la contractualisation éventuelle dans le cadre d'une individualisation nécessaire du parcours. • Au niveau 3ème, la rencontre du second trimestre sera conjuguée avec l'intervention de la conseillère d'orientation psychologue dans le cadre de la finalisation du projet d'orientation. • Information régulière et en temps utile par le professeur référent ou autre membre de l'équipe éducative à destination des parents sur les résultats et le comportement scolaire de leurs enfants (via courrier électronique ou rencontres). • Voir fiche outil parents/élève • Voir fiche outil professeur référent. • Proposer l'animation d'activités de FSE par des parents. • Présenter les travaux des élèves dans des expositions temporaires ouvertes aux parents. • Journée portes ouvertes (journée de solidarité) un samedi de mai pour les élèves et parents futurs 6ème entre autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation aux élections au conseil d'administration. • Taux de participation aux réunions parents professeurs. • Modalités de représentation des parents en conseils de classe et au conseil d'administration. • Bilan de la journée portes ouvertes.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Classe relais destinée à accueillir momentanément des élèves en grande difficultés scolaires et sociales avec une fonction de rescolarisation et de resocialisation. • Dispositif départemental. • De 3 à 9 élèves selon les sessions (de 6 à 7 semaines). • Les élèves passent en moyenne 10.2 semaines en classe relais. • Encadrée par une enseignante référente, des professeurs du collège, un assistant d'éducation et une éducatrice PJJ. • La souplesse d'admission en classe relais permet une réactivité face aux situations scolaires difficiles. <ul style="list-style-type: none"> • Section sportive natation : en 2008, 23 élèves – en 2009 : 22 élèves (5 en 6ème, 9 en 5ème, 5 en 4ème, 3 en 3ème). • Manque de coordination et de complémentarité en vue d'harmoniser les exigences sportives aux contraintes scolaires. • Dynamique positive des élèves de la section grâce à leur engagement et à leur ténacité. 	<p>Inclure le dispositif classe relais dans la globalité de l'établissement</p> <p>Accompagner au mieux les élèves de la section sportive dans leur développement et leur épanouissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la pertinence du projet pédagogique individualisé et surtout sa mise en oeuvre. • Développer des approches pédagogiques novatrices. • Ancrer la personnalisation des parcours d'élèves. • Coordination de l'équipe pédagogique et éducative par le professeur référent. • Construction d'une « interrelation » entre classes traditionnelles et classe relais au travers de projets spécifiques mettant en avant les savoirs faire des élèves de classe relais. <ul style="list-style-type: none"> • Conjuguer les obligations sportives aux scolaires en vue de maintenir tous les élèves en section sportive durant leur cursus au collège tout en garantissant leur équilibre et leur épanouissement. • Engager les élèves de section sportive dans la politique éducative du collège notamment en matière de santé ou de citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction des projets personnalisés pour chacun des élèves accueillis. • Coordination de leur mise en oeuvre par l'équipe éducative. • Communication des stratégies et bilans par le professeur référent à l'équipe pédagogique et éducative ainsi qu'à la commission départementale via la direction. • Projets communs classes relais – classes traditionnelles autour de thématiques culturelles (marionnettes, théâtre, ...) ou sportives (patinoire, hippisme, ...). <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les emplois du temps aux horaires d'entraînement. • Coordination accrue des intervenants sportifs et scolaires . • Intégrer dans les progressions les calendriers de compétitions. • Rôle primordial du professeur coordonnateur de la section sportive dans la liaison club sportif et équipe pédagogique et éducative. • Engagement des élèves de la section sportive dans les dispositifs d'éducation à la santé (travail sur la nutrition, sur la lutte contre l'obésité par la pratique physique, ...) et d'appropriation des valeurs de citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et profil des élèves accueillis en classe relais. • Devenir des élèves ayant transité en classe relais. <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves en section sportive. • Suivi de la cohorte durant les quatre années collège.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Internat : 16 élèves en 2008, 10 élèves en 2009. • Recrutement départemental voire académique (section sportive) • Problématiques familiales délicates. • Les enseignements optionnels : • Latin • Grec • Section européenne anglais (4ème et 3ème) • Section sportive natation • ODP 3h • LV2 : allemand ou espagnol. • Choix des options par affinité. • Création de filières artificielles. • Mépris des cursus. • Méconnaissance des attentes réelles. • Trop peu d'actions communes entre la documentaliste et les enseignants. • Attractivité limitée du CDI ; • Non exploitation des infrastructures culturelles proches du collège (médiathèque, institut de la marionnette, musées, cinéma, théâtre, etc.) • Mise en oeuvre de l'histoire des arts à la rentrée 2009. 	<p>Construction d'un réel projet éducatif d'internat.</p> <p>Conduire les élèves vers les enseignements optionnels dans le cadre de la construction de leur parcours.</p> <p>Développer l'ouverture culturelle et artistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et suivi éducatif accentué et personnalisé. • Etre capable à différents moments de sa scolarité de faire un choix logique reposant sur une approche culturelle. • Etre capable de maintenir son appétence pour l'option sur la durée. • Repenser le positionnement du CDI. • Faire en sorte que le CDI devienne un lieu indispensable. • Développer une politique concertée au niveau documentaire. • Démocratiser l'accès au CDI en partenariat avec les activités pédagogiques. • Renforcer l'autonomie des élèves dans les recherches documentaires. • Inciter les élèves à s'ouvrir à d'autres formes de culture que celles déjà connues. • Piloter les actions culturelles du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux devoirs individualisés par les assistants d'éducatifs. • Mise en place d'activités culturelles, sportives et artistiques. • Développer la communication avec les familles et les élèves (site internet, plaquette explicative, expositions temporaires ouvertes au public). • Développer le panel d'options existantes, ex : arts du vivant (création à moyen terme d'une option artistique) • Développer le travail en équipe et en interdisciplinarité (rapport de stage en langue étrangère, histoire des arts, etc.) . • Présenter les travaux des élèves au travers de temps spécifiques de valorisation des acquis (expos, théâtre, chants, musique, etc.) • Développer une pédagogie axée sur la validation de compétences (contractualisation) • Constitution habile des classes. • Transférer le CDI dans l'actuelle salle des professeurs. Donc réaménager la configuration du collège. • Création d'une cellule de politique documentaire avec les professeurs coordonnateurs. • Rôle actif du documentaliste dans la mise en oeuvre du partenariat avec les infrastructures culturelles. • Favoriser les pratiques pédagogiques rendant l'élève acteur de sa formation (théâtre, atelier marionnettes, arts plastiques, etc.) • CDI comme lieu permanent d'expositions diverses. • Poursuivre et démocratiser la chorale. • Construire par niveau l'enseignement transdisciplinaire de l'histoire des arts. Préparer les oraux de restitution en 3ème (DNB). 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats scolaires des élèves internes • Augmenter le nombre d'élèves choisissant les options facultatives au sein du collège. • La proportion d'élèves poursuivant l'option au lycée. • % d'élèves ODP obtenant leur premier vœu d'orientation. • Taux de fréquentation du CDI. • Actions pédagogiques menées avec le CDI. • Actions menées en matière culturelle, artistique et implication des élèves. • Nombre et profil des élèves engagés dans la chorale.

2.Répondre à la difficulté scolaire.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de redoublement ramené aux moyennes départementales (en fin de 6ème : 0 en 2009, 2.44% en 2008, 4.6% en 2007) mais niveaux de compétences des élèves non acquis. • Très grande hétérogénéité des élèves dans chacune des classes. • Suivi des élèves distendu . • Manque d'appétence scolaire pour un nombre conséquent d'élèves. • Baisse des taux de réussite au DNB (72% en 2009, 81.82% en 2008, 87.2% en 2007) • PPRE mis en place en 6ème seulement. • Mise en oeuvre en 2008 de l'accompagnement éducatif (107 élèves soit 28% des élèves du collège) • Taux de remplacement de courte durée des personnels enseignants en progression (41.73% en 2009 ; 26.93% en 2008) 	<p>Relancer la motivation scolaire et prévenir le décrochage scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuer l'encadrement des élèves à besoins éducatifs particuliers. • Rendre les élèves autonomes et responsables face à leur scolarité. • Redonner sens à la scolarité par des progressions dans les voies de réussite. • Conduire tous les élèves à l'acquisition au moins du socle commun des connaissances et des compétences. • Gérer l'hétérogénéité des élèves tout en préservant l'égalité des chances de tous les élèves. • Tendre vers une harmonisation des évaluations par discipline. • Entamer une réflexion sur la problématique de la notation des élèves dans le cadre du socle commun des connaissances et des compétences. • Ancrer et conforter la continuité de l'enseignement par le système de remplacement des enseignants efficace, en assurant plus de 50% des suppléances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un dispositif de professeur référent/tuteur pour 3-4 élèves chargé du suivi particulier de ces élèves (voir ci-dessus fiches professeur référent, parents/élève). • Tendre vers une harmonisation des évaluations par discipline. • Formation d'établissement sur la problématique de l'acquisition et de l'évaluation des élèves (2009.2010 2d trimestre) • Formation d'établissement sur les parcours adaptés au collège et l'alternance (2009.2010 2d trimestre) • Renforcement des PPRE à tous les niveaux de classes. • Ancrage des ATP (groupes issus de la structure classe permettant l'approfondissement, l'aide voire la remédiation) en 6ème et 5ème en français et mathématiques. • Elargissement des groupes de remédiation ou d'approfondissement au sein de la classe (type ATP) à tous les niveaux de classes et sur toutes les disciplines le nécessitant si les moyens alloués en enseignement le permettent. • Progression des dispositifs d'accompagnement éducatif avec encouragement de l'équipe pédagogique envers les élèves qui ont besoin de ce dispositif. • Tendre vers la personnalisation du parcours de l'élève en très grande difficulté selon des modalités individualisées. • Utilisation des TICE dans le cadre de l'aide aux élèves. • Poursuite de la mise en oeuvre du protocole de remplacement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats au DNB. • Evolution scolaire des élèves pris en charge dans les dispositifs. • Taux de remplacement des enseignants. • Taux de fréquentation de l'accompagnement éducatif.

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Acquis des élèves en langues vivantes étrangères : Pas de validation du niveau B1 en LV1 – Niveau A2 validé dans le cadre du DNB : en 2009 : Espagnol : 75% ; anglais : 83%. TICE : B2i : 100% des élèves réussissent le niveau collège en 2009. Parc informatique à usage pédagogique étendu depuis septembre 2008 avec l'ouverture d'une nouvelle salle. Chaque pôle disciplinaire est doté de l'outil informatique. Mise en place de TBI dans trois pôles disciplinaires d'ici fin 2009. Validation des compétences B2i quasi exclusivement par les professeurs de technologie. 	<p>Permettre l'acquisition des compétences nécessaires au DNB par tous les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> Amener tous les élèves à la maîtrise du niveau A2 en LV1 et LV2 et au niveau B1 pour 80% des élèves en LV1 à la sortie du collège Appropriation de la validation des compétences B2i par l'ensemble des disciplines tout en maintenant la coordination par les professeurs de technologie. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en oeuvre des paliers de compétences en langues vivantes avec évaluations intermédiaires et groupes de remédiation dès le niveau 4ème. Développement de l'usage des TICE dans chaque discipline. Appropriation d'un panel de compétences à valider dans chaque discipline dans le cadre du B2i. 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats des évaluations du cadre européen d'évaluation des langues vivantes. Nombre de professeurs engagés dans les validations B2i %de délivrance du B2i en fin de collège.

3. Réinstaller le collège comme lieu d'éducation encadré par l'ensemble des règles qui permettent l'apprentissage de la vie en société, de la citoyenneté, ...

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Image négative du collège due aux fréquentations des abords du collège. Actes de brutalités, de violence et comportements déviants (183 sanctions prononcées en 2008.2009 dont 8 conseils de discipline) Obligations édictées par le règlement intérieur non respectées par trop d'élèves : assiduité, ponctualité, matériel scolaire, devoirs scolaires, etc. (exclusions de cours à quasiment chaque heure) Cadre des obligations ayant trop peu de sens auprès d'un nombre croissant d'élèves. Incidents nombreux dans la cour de récréation : insultes, bagarres, jeux violents, etc. Banalisation du langage ordurier. PSC1 : Formation assurée par un enseignant et un pompier professionnel : en 2009 : 98.11% des élèves ont obtenu leur diplôme (36.6% en 2008). ASSR : Elèves formés par les professeurs d'histoire géographie : en 2009 : Niveau 1 : 98.96% de réussite - Niveau 2 : 97.05% de réussite. Association sportive : animée par quatre professeurs d'EPS . 31% des élèves y participent. Absentéisme de confort qui s'accroît de la 6ème à la 3ème. 	<p>Lutter contre les violences et les incivilités</p> <p>Lutter activement contre les manquements aux obligations scolaires.</p> <p>Permettre aux élèves de devenir des citoyens responsables et engagés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rendre l'élève responsable de ses obligations scolaires. Amener les élèves à vivre correctement ensemble par l'appropriation des règles de la vie collective. Enrayer les actes de violence et d'incivilités. Savoir adapter son langage aux situations, aux contextes et aux personnes. Savoir s'exprimer clairement. Savoir s'écouter les uns et les autres : construire de la solidarité. Savoir vivre en société. Impliquer les élèves dans des projets citoyens. Respecter : soi-même et les autres élèves ; les personnels de l'établissement. Conduire tous les élèves aux niveaux 1 et 2 de l'ASSR. Amener tous les élèves à détenir l'attestation de formation aux premiers secours. Poursuivre l'engagement des élèves dans l'association sportive. Lutter contre l'absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte du règlement intérieur : Mise en place d'actions de réparation immédiate des manquements au règlement intérieur : Etude du soir imposée quand un manquement a été constaté dans la journée. Retenues le mercredi après-midi. Rendre lisible et accessible le règlement intérieur : R.I. en 10 points présentés et commentés dès la rentrée par les professeurs principaux ; affichage dans toutes les salles. Mise en place du livret de l'élève sur la voie de l'autonomie en 6ème. Implication du professeur référent dans le signalement et le suivi (voir fiche outil). Construire des binômes dans la classe afin qu'un élève puisse venir en aide à un autre lorsque ce dernier éprouve des difficultés. Responsabilisation des élèves de 3ème tutorant un 6ème.(réactivation du principe du Requin/rémora) Interventions systématique des personnels de vie scolaire aux abords du collège en partenariat avec la Police Nationale et Municipale. Formation des délégués de classe. Participer aux différentes instances et s'y exprimer : conseil de classe, conseil d'administration. Mettre en œuvre des activités d'expression : théâtre, danse, etc. et les présenter lors d'une soirée « jeunes talents ». Instaurer la commission vie scolaire dans le règlement intérieur.. Modalités d'attribution de la note vie scolaire. Création d'un dispositif de veille en partenariat avec des compétences extérieures (travailleurs sociaux, etc) Construire les formations aux premiers secours en partenariat avec les compétences expertes internes et externes. Poursuivre les actions d'éducation à la citoyenneté routière afin de consolider les résultats à l'ASSR. Poursuivre l'engagement régulier des élèves aux activités sportives de l'UNSS. Mise en place d'un travail commun avec les familles. Renforcer le suivi de l'absentéisme par une réactivité immédiate. Mise en place des modalités de rattrapage des cours au retour des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de retenues. Nombre d'événements d'incivilités. Nombre d'exclusions de cours. Nombre d'exclusions temporaires prononcées. Notes vie scolaire. Punitions, retenues fixées. Nombre d'élèves suivis par le dispositif de veille. Fonctionnement du dispositif d'entraide au sein de la classe. Efficacité du tutorat 6ème par 3ème en vie scolaire. Nombre d'élèves détenant le PSC1 à la sortie du collège. Taux de réussite à l'ASSR . Nombre de participants réguliers aux activités de l'UNSS. % d'absentéisme par trimestre

Etat des lieux	Axes de progrès	Objectifs à atteindre	Actions à mettre en oeuvre	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Politique en matière de santé quasi inexistante sauf un projet de création de DVD avec 6 élèves de 6ème (en 2008.2009) sur 12 problématiques de santé. • Petits déjeuners proposés à tarif réduit à tous les élèves chaque matin à la restauration scolaire. 	<p>Aider les élèves à prendre en charge leur santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les grandes orientations en matière de santé pour le collège à l'appui d'un diagnostic. • Exploiter le DVD « pour la cour des grands » créé en 2008.2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention menées par l'infirmière scolaire en partenariat avec les professeurs de SVT, le médecin scolaire, et les partenaires extérieurs selon leurs spécialités. • Poursuite de l'offre de petits déjeuners chaque matin à tous les élèves. • Thèmes prioritaires : • L'éducation à la sexualité. • La prévention des conduites addictives. • L'éducation à la nutrition. • Engager les élèves (section sportive entre autres) dans la mise en oeuvre des actions en matière de santé. • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l'évolution des comportements des élèves face à leur hygiène, leur santé et aux conduites addictives.